



LA LETTRE DE LA FPN

FEDERATION DES PUPILLES DE LA NATION

Directeurs de la publication : B Rodenstein, J-P Kirmann

62 Ban St-Dié 88230 - PLAINFAING

<http://federation-pupilles.fr>

La FPN est affiliée à la Fédération nationale Maginot, groupement 252

n° 3 - novembre 2010

Editorial

Chers amis,

*« De leurs épées, ils forgeront des pioches
et de leurs lances, ils feront des faucilles ».*
(la Bible)

Après les commémorations du
11 novembre, il faut s'interroger :
ah oui, et quand donc ?

Qui donc souhaite la fin de toutes
les guerres et la reconversion de
l'industrie de l'armement en fabri-
cation d'outils agricoles ?

Qui est réellement disposé à bais-
ser la garde et à cesser de glorifier
les « héroïques » guerriers ?

Dans toutes les nations, toujours
sur le pied de guerre, les cérémo-
nies patriotiques flattent le coura-
ge et l'abnégation des combat-
tants. Les titres de gloire y sont
distribués à profusion.

L'âme guerrière est soignée de
toutes parts. La flamme sacrée du
sacrifice pour la nation est régu-
lièrement ravivée.

Il n'y a guère d'équivalence pour
la flamme de la paix.

La paix semble si improbable que
peu de personnes se consacrent à
sa dévotion.

N'est-ce pas le péché « originel » ?
Ne pas croire à la paix c'est ne pas
la faire advenir.

Les spécialistes de la conduite au-
tomobile sur routes verglacées
(c'est pour bientôt) disent qu'en
cas de dérapage, il faut fixer du
regard un endroit propice pour

aller s'y poser et surtout pas le
lieu où l'on risque de se fracasser !
Les réflexes pour se tirer d'affaire
sont liés à l'objectif que l'on s'assi-
gne.

Nous assignons-nous la recherche
de la paix ? N'est-elle pas trop fas-
tidieuse ? Négocier, palabrer,
concéder, se concerter, est-ce vrai-
ment nécessaire et bénéfique ?

Mêmes nos « têtes brûlées » de
chefs d'états ne pourraient nous
entraîner dans des conflits san-
glants si nous n'en voulions pas.

Si nous étions persuadés qu'il y a
toujours mieux à faire que de se
casser mutuellement les crânes.

L'efficacité nous semble toujours
être du côté de la violence. Il suffit
d'être plus violent que l'agres-
seur ! Catastrophe garantie.

Retour aux fondamentaux : une
mauvaise négociation vaut mieux
qu'un bon procès ou qu'une sale
guerre.

Dès que quelqu'un laisse des plu-
mes dans un conflit, le prochain
conflit est déjà enclenché.

Halte à nos illusions tragiques : la
violence n'est jamais une solution,
d'où qu'elle vienne.

La parole nous est donnée, par
privilège, pour sortir de tous les
conflits inévitables, par le haut,
par la réconciliation et la restaura-
tion des liens fraternels.

Bernard Rodenstein

Pupille de la Nation, enfant de la vallée des larmes, Gaston Launer visionne le film de sa vie

Il a réussi son défi, Gaston Launer. Prendre la parole devant une centaine d'élèves et une quarantaine d'invités pour raconter son enfance et son adolescence durant la guerre. Sans bafouiller.

Il a les bras croisés sur la table, le dos rond et le regard sans cesse baissé, comme fixant un point imaginaire sur le pied du micro. Ses yeux perdus dans le vide, Gaston Launer ne les a que très rarement relevés. Sûrement pour ne pas être mal à l'aise devant l'assistance fournie ; surtout parce qu'il visionnait un film qu'il était le seul à voir. Le film de sa vie, entre ses 9 ans et ses 14 ans, cette vie qui lui a arraché sa jeunesse, ce film qui l'a fait mûrir bien avant l'heure. Plus que spectateur, Gaston Launer était redevenu acteur. Dès les premiers mots prononcés : « *Je vais vous raconter une histoire, elle n'est pas belle mais elle est vraie.* »

Le film commence à se dérouler.

« *1937, j'ai 7 ans* », sa mère meurt ;

« *1939, j'ai 9 ans* », son père est mobilisé. Jusqu'en 1944, on vivra ainsi sa vie.

L'octogénaire a balayé ses 70 dernières années en y mettant la fougue de la jeunesse. La rage, le désespoir mais jamais la peur.

Pas un seul bégaiement, une voix incroyablement assurée. Ce n'est plus Gaston qui parle, c'est l'enfant, l'adolescent qu'il était durant la Seconde Guerre mondiale. Avec conviction, il se dévoilera par étapes. Sans aucune note écrite à laquelle se

raccrocher. Durant une heure, il se racontera. Comme il ne l'avait encore jamais fait. Même « à chaud ».

« *En 1944 j'ai plongé dans un fossé pour éviter des Allemands. De retour à la maison, je me suis fait incendier parce que j'étais plein de boue. Mais je n'ai pas dit pourquoi j'étais plein de boue. Jamais.* »

Il n'a pas tout dit cependant,

« *Quand mon père est rentré de déportation, il m'a raconté les horreurs par petits bouts. Là, il y a des choses que je ne peux pas dire. Mais dans mon livre, je dirai tout de A à Z.* »

Il parlera de cette administration à deux vitesses contre laquelle il a combattu. Il parlera de ces femmes aussi, pour lesquelles il a « *un très grand respect* » parce qu'il n'a « *jamais vu de traîtres chez les femmes* ». Ce sera ses derniers mots.

Gaston Launer regarde sa montre ; sa voix redevient hésitante, comme celle qu'on lui connaît aujourd'hui :

« *Je crois que je vous embête, là...* » Oh non ! On n'aurait pu rester des heures à l'écouter, à regarder avec lui le film de sa vie. On aurait pu rester des heures debout dans cette salle des fêtes, à l'applaudir.

Laure COSTALONGA
VOSGES MATIN

**A noter : Assemblée Générale d'APN 88,
le 6 avril 2011 à Golbey.**

Première collectivité locale en France à voter une motion en faveur de l'instauration d'un fonds d'indemnisation des victimes de guerre : la Communauté de communes du Pays de Senones



LE FONDS DE DOTATION DE NOTRE FÉDÉRATION

Pour attirer les financements privés vers des projets d'intérêt général, toute association peut créer son fonds de dotation. Mais il est également possible à plusieurs associations de se regrouper pour créer un fonds mutualisé. Une solution qui leur apporte une plus grande visibilité auprès des mécènes.

Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé, à but non lucratif, qui reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général, ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général.

Avantages fiscaux

Le fonds de dotation dispose de la capacité de recevoir des dons et des legs exonérés de droit de mutation.

Pour des projets d'intérêt général

Cet outil est également intéressant pour apporter un soutien financier à d'autres organismes sans but lucratif dans le cadre de la réalisation d'activités d'intérêt général. Notre fédération et les associations affiliées ont donc créé un fonds de dotation en tant que groupement de moyens dédié à la recherche de financements privés en vue d'en faire profiter les organismes sans but lucratif qui composent notre réseau. Cet aspect avait été présenté à l'assemblée générale du HA-VRE.

Intérêt des fonds mutualisés

La création d'un fonds de dotation mutualisé correspond davantage aux petites structures associatives, leur permettant de se lancer ensemble dans la recherche des financements privés toujours compliqués à mobiliser quand elles restent isolées. La redistribution des fonds collectés par le fonds de dotation leur permet ainsi de disposer de financements complémentaires, qu'elles n'auraient pu obtenir autrement.

François Sahuguet
Trésorier général de la FPN

Vous pouvez contribuer à notre œuvre en faisant un don ou un legs au FDPN ou en faisant adhérer à notre Fédération des Pupilles de la Nation :

- aider le Fonds de dotation par un don ;
 - effectuer un legs au Fonds de Dotation ;
 - souscrire un contrat d'assurance-vie en faveur du Fonds de Dotation.
- Votre soutien contribue de façon décisive au développement et à la pérennité de notre mission qui est de venir en aide aux victimes des guerres. F.S.

Contactez nous
Fonds de Dotation des Pupilles de la Nation
62 Ban Saint-Dié 88230 PLAINFAING
Téléphone : 09 75 71 84 56

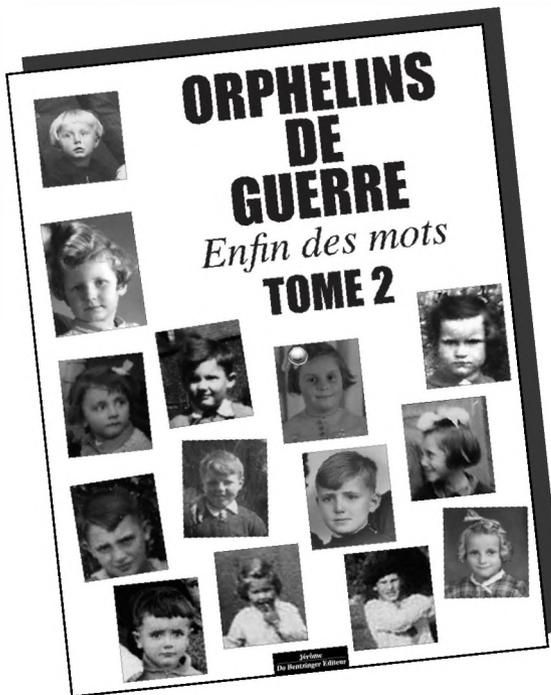
APOGA

Le film documentaire réalisé par une équipe de France 3, dans lequel Bernard Rodenstein et son frère témoignent du drame vécu par leur famille, à cause de la disparition de leur père sur le front de l'Est, alors qu'il était soldat français enrôlé de force dans l'armée allemande est achevé. Intitulé « **Vermisst, portés disparus** » le film a été projeté en avant-première le 8 novembre à Schirmeck à l'issue de l'inauguration de l'exposition « Tambov » et le 9 novembre à l'Hôtel du Département du Bas Rhin, à l'occasion d'une cérémonie officielle.

L'APOGA proposera des projections dans les cinémas des grandes villes en Alsace et en Moselle avec un débat à la fin avec les spectateurs. Une manière de faire connaître le drame des orphelins de disparus.

On pourra regarder le documentaire sur France 3 ALSACE le samedi 27 novembre, à 15h25. Bande annonce sur www.seppia.fr

« Orphelins de guerre - Enfin des mots » *Tome 2*



Le livre est édité. Il sera présenté au Salon du Livre de Colmar, fin novembre.

Extrait de la préface :

« Après l'expérience de quelques *pionniers* qui ont consenti à se livrer pour la rédaction du tome premier de *Orphelins de guerre - Enfin des mots*, d'autres parmi nous ont osé faire le pas. Ils et elles ont écrit ou raconté. C'est l'objet de ce tome 2.

Tous ne sont pas encore prêts. C'est une épreuve peu banale que de faire remonter à la surface des blocs entiers d'une histoire tragique. Elle est heureusement libératrice, cette parole ou

cette écriture. Encore faut-il pouvoir en accoucher. Merci à nos lecteurs et lectrices de nous faire le don de leur écoute bienveillante. »
B.R.

(12 € + frais d'envoi : 3 €)

A commander à APOGA - 78A, avenue de la République 68000 Colmar
www.apoga.fr - 03 89 20 63 11

A.PN. VG Ile de France

Après l'exposition qui s'est tenue en avril, avec la collaboration de la ville de Grigny, l'A.PN.VG Ile de France a organisé une visite du Mémorial de la Déportation, à Compiègne le 27 septembre 2010.



Pour ceux dont les parents transitèrent par le camp de *Royal lieu*, ce fut un moment d'émotion de se retrouver là où jadis séjournèrent leurs parents, avant de rejoindre les camps nazis. Pour les autres, ce fut l'occasion de découvrir ce que fut la *dépor-*

tation de répression depuis le « Frontstalag 122 »

Et pour tous quelques moments de convivialité partagés.

Rappel : Une permanence permet à chacun de venir faire le point sur sa situation, le lundi après-midi (de mi-septembre à fin avril).

Tel : 06 07 60 03 67

Par ailleurs, des réunions d'information se tiennent deux fois par an (et plus si l'actualité l'exige), destinées à faire le point et à répondre à vos questions.

Pour INFO

DEMI-PART FISCALE

Vous êtes mariés et l'un des époux est ancien combattant, vous bénéficiez d'une demi-part supplémentaire (soit 2 part et demie) si l'un de vous est ancien combattant et avait plus de 75 ans au 31 décembre 2010 (ces deux conditions sont cumulatives). Pour être considéré comme ancien combattant, vous devez être titulaire soit de la carte du combattant, soit d'une pension versée en vertu du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (DA 5 B-3112, n°7). Si vous êtes tous les deux anciens combattants et âgés de plus de 75 ans, l'avantage reste limité à une demi-part pour le couple. Retenez aussi que vous ne pouvez pas bénéficier de cette demi-part supplémentaire lorsque vous ou votre conjoint bénéficiez, par ailleurs, de la demi-part supplémentaire pour invalidité (RM JOAN 20.7.04, n°39250).

***Elle venait d'avoir sept ans quand on a épinglé
un bleuet sur son corsage en tissu d'après
guerre.***

***Elle se souvient que le bleuet était en papier
mais les fleurs déposées devant le monument
aux morts étaient de vraies fleurs, fraîches,
parfumées, vivantes.***

***Elle se souvient que la gerbe était bien trop
lourde pour ses bras d'enfant.***

***Elle se souvient qu'il était gris, froid et laid le
granit où les noms étaient inscrits.***

***Elle ne comprenait pas ce que racontait l'homme
en costume du dimanche qui parlait de héros,
de victoire et qui faisait pleurer sa mère
avec sa voix forte et glaçante
comme un vent d'hiver.***

***Son ventre se nouait de peur et de colère, mais
elle a retenu ses larmes.***

***Ses petits camarades d'école n'avaient aucune
raison d'être tristes. Leurs mamans dansaient
et leurs robes étaient toutes fleuries comme
des jardins.***

***Plus tard, elle a bien souvent
refusé de pleurer.***

***Au bleu du bleuet de la résignation elle a préféré
le rouge du coquelicot de la révolte.***

***Aujourd'hui, en ce drôle de printemps où la
peur lui est revenue, comme une maladie in-
guérissable, elle se dit que le muguet est là
juste à temps pour teinter de blanc et parfumer
d'espoir la rue qui s'inquiète et s'anime.***

Madeleine Lenoble

Poète

Extrait de « À la brûlure de nos lèvres »

LE POINT SUR NOS RENDICATIONS

Votre Fédération nationale, la FPN, est restée silencieuse depuis l'envoi des documents relatifs à notre assemblée générale tenue au HAVRE, le 20 mai 2010.

Ce silence ne signifie pas que nous sommes restés inactifs. Loin de là ! Les échanges de courriers avec les pouvoirs publics ont été intenses. Malheureusement toutes les réponses officielles se suivent et se ressemblent.

Un texte est en préparation. Encore toujours !

Il circule, semble-t-il, d'une autorité à l'autre, mais il ne voit pas le jour.

Les plus hardis de nos interlocuteurs laissent percer le lourd secret : il n'y aura pas grand chose, les caisses de l'Etat sont vides.

Le terrain doit être déminé pour le jour où nous serons mis devant le fait accompli : la promesse du Président de la République, en mai 2007, ne sera pas tenue.

L'argument financier qui nous est opposé est d'une rare indécence. L'égalité de tous les citoyens confrontés à des problèmes identiques, doit être garantie coûte que coûte.

L'Etat peut s'en donner les moyens. Il suffit de comparer le montant nécessaire, de l'ordre d'un milliard d'euros la première année, avec les exonérations de charges diverses et variées accordées à des entreprises et qui se montent à près de 170 milliards, chaque année.

Nous ne cesserons donc pas de revendiquer.

Ce d'autant plus que nous sommes les seuls, avec notre Fédération, à avoir proposé concrètement une source de financement au gouvernement, la création du FIVIG, au moyen de la taxation du commerce de l'armement. B.R.

POUR INFO

PLUS D'UN FRANÇAIS SUR DIX SE SENT ISOLE

La Fondation de France a publié en juillet 2010 les résultats d'une enquête auprès de 4 000 personnes sur la solitude. Cette initiative est basée sur les nombreux témoignages d'associations qui y voient une conséquence de la précarité, du handicap et de la monoparentalité. 4 millions de personnes, soit 9 % de la population sont exclues des réseaux sociaux. Plus d'un Français sur dix se sent isolé. Le niveau de revenu et l'âge sont corrélés à ce sentiment : 33 % de ceux qui perçoivent moins de 1 000 euros mensuels n'ont aucun réseau de relation et le phénomène s'accroît dès l'âge de 40 ans. En revanche, la situation géographique (zone urbaine ou rurale) entre peu en ligne de compte.

Association des Pupilles de la Nation Calvados

Secrétariat : 6 allée des Pinsons – 14123 FLEURY-SUR-ORNE - 02 31 84 47 29

Association des Pupilles de la Nation Charente Maritime

Siège : Maison des Associations - 61 bis Rue Paul Doumer - 17200 ROYAN
Secrétariat : 1, Rue des Cytises - 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER - 05 46 06 91 88

Association des Pupilles de la Nation des Pays de la Loire

12, Rue Anatole de Monzie - 44200 NANTES - Tél. secrétariat : 02 40 31 55 36

Association des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre Alsace (APOGA)

78a, Avenue de la République - 68000 COLMAR 03 89 20 63 11

Association des Pupilles de la Nation Seine Maritime (APN 76)

12, Chemin du Château - 76240 BONSECOURS - 02 35 80 38 91

Association des Pupilles de la Nation de la Somme

2, Rue de Boves - 80000 AMIENS Tél. secrétariat : 03 22 77 38 12

Association des Pupilles de la Nation Sud-Méditerranée (APN Sud)

2246 Avenue du Brusç- 9 Pinède des Cros - 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
04 94 34 00 54

Association des Pupilles de la Nation Vosges (APN 88)

62, Ban Saint-Dié - 88230 PLAINFAING - 09 75 71 84 56

Association des Pupilles de la Nation et des Victimes de Guerre Essonne

2, Rue Lefèvre - 91350 GRIGNY - 01 69 06 10 63

Association des Pupilles de la Nation et des Victimes de Guerre Seine St Denis

5, Rue Roger Salengro - 93700 DRANCY - 01 48 36 26 32



FEDERATION DES PUPILLES DE LA NATION

affiliée à la Fédération nationale A. Maginot, groupement 252

Président : **Bernard Rodenstein**

18 rue Roosevelt - 68000 COLMAR

Secrétaire général : **Jean-Paul Kirmann**

62 Ban St Dié - 88230 PLAINFAING - 09 75 71 84 56

<http://federation.pupilles.free.fr> - federation.pupilles@free.fr